

10 ans de stratégie agricole

Depuis 2012, la CASA soutient le développement d'une agriculture de proximité

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a confirmé dès sa création, son engagement dans le soutien d'une agriculture de proximité en inscrivant des mesures en faveur des activités agricoles et pastorales dans ses différents documents stratégiques communautaires et a adopté dès 2012 une stratégie Agricole pour l'ensemble de ses communes membres avec 3 axes :

- **Axe 1** : Préserver le foncier agricole du territoire
- **Axe 2** : Développer le potentiel économique des exploitations agricoles de la CASA
- **Axe 3** : Développer et promouvoir une agriculture durable

La CASA a mis en place de nombreuses actions et dispositifs axés sur la préservation du foncier agricole, l'accompagnement à l'installation d'agriculteurs, le soutien à la structuration de filières locales, la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'agriculture, un partenariat actif avec les opérateurs agricoles du département ;

De nombreuses démarches ont déjà été engagées :

- veille foncière SAFER,
- développement des zones agricoles dans les Plans Locaux d'Urbanisme,
- soutien financier aux communes pour l'acquisition de terrains agricoles
- mise à bail à des agriculteurs, financements de travaux de reconquête de friches en vue d'installer des agriculteurs, animation foncière auprès des propriétaires privés, accompagnement des communes dans la définition de leurs projets agricoles et des porteurs de projets à travers le dispositif d'espaces-tests agricoles.



Un bilan de 10 ans de stratégie agricole :

La préservation du foncier

- › le classement de zones Agricole (A) dans les PLU communaux : Gain de 650 hectares en zones A en 10 ans avec 1 110 ha en zones A dans 13 PLU ;
- › 200 ha d'acquisition foncière par 13 communes depuis 2013 soutenue par la CASA avec près de 815 000€ de fonds de concours ;
- › la protection du foncier renforcée par la mise en place de Zone Agricoles Protégées (ZAP) : une ZAP à Châteauneuf approuvée par le Préfet (la 2ème du Département) et 2 nouvelles procédures à l'étude ;
- › Mobilisation du foncier privé pour les agriculteurs : réunions d'informations aux propriétaires privés sur les outils de mise à disposition de leur foncier : 5 réunion publique et plus de 200 propriétaires ont participé ;
- › Plus de 25 ha de reconquête agricole sur 9 communes permettant l'installation ou la confortation d'une quinzaine d'agriculteurs (500 000 € de subvention pour travaux de remise en état pour un budget d'opération de 710 000 €) via l'AAP FEADER/Région avec la CASA chef de file.

L'accompagnement des communes et soutien à l'installation d'agriculteurs

- › Un accompagnement des communes dans leurs projets agricoles en partenariat avec la Chambre d'agriculture : plus de 10 communes ont bénéficié d'études de terrain et définition de projet agricoles ;
- › Un soutien à l'installation des agriculteurs et porteurs de projets notamment avec le dispositif d'espaces-tests agricoles (ETA) en partenariat avec Mosagri et l'ADEAR qui permet de tester son projet agricole :
- › A Châteauneuf : producteurs de champignons BIO (micro-pousses et pleurotes)
- › A Valbonne : plantes aromatiques
- › Des financements mobilisés pour la mise en place d'équipements de stockage d'eau à destination des agriculteurs,

Un partenariat actif avec tous les organismes agricoles

Chambre d'Agriculture, SAFER, Campus vert d'Azur, Agribio 06, jeunes Agriculteurs, ...



AGRIBIO 06
Les Paysans
Biologiques des
Alpes-Maritimes

